

PLAN GENERAL D'AFFECTATION

Echelle 1:1000

Atelier d'Architecture et d'Urbanisme PLANAT
F. DOLCI Architecte Urbaniste S.A FUS
rue des Remparts 19 1400 Yverdon

APPROUVE PAR LA MUNICIPALITÉ

DANS SA SÉANCE

DU 26 OCT. 1993

LE SYNDIC LE SECRÉTAIRE:

SOUIS À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

DU 3 NOV. 1993 AU 3 DEC. 1993

L'ATTESTENT AU NOM DE LA

MUNICIPALITÉ

LE SYNDIC LE SECRÉTAIRE:

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAL

DANS SA SÉANCE

DU 19 MAI 1994

LE PRÉSIDENT LE SECRÉTAIRE:

APPROUVE PAR LE CONSEIL D'ÉTAT

DU CANTON DE VAUD

LAUSANNE LE 17 AOÛT 1994

L'ATTESTE LE PRÉSIDENT LE CHANCELIER:

LÉGENDE

- A ZONE DU VILLAGE
- B ZONE DE LA BAUMINE
- C ZONE OCCUPÉE PAR PLAN SPÉCIAL
PEP, RUE DE LA CHAPELLE (06.01.1984, 12.07.1989)
- D ZONE ARTISANALE
- E ZONE INDUSTRIELLE
- F ZONE DE CONSTRUCTIONS D'UTILITÉ PUBLIQUES
- G ZONE DE VERDURE
- H ZONE INTERMÉDIAIRE
- I ZONE AGRICOLE
- J ZONE PARA-AGRICOLE
- K ZONE AGROPASTORALE
- L AIRE FORESTIÈRE
- LA BAUMINE

Yverdon, le 01.03.93

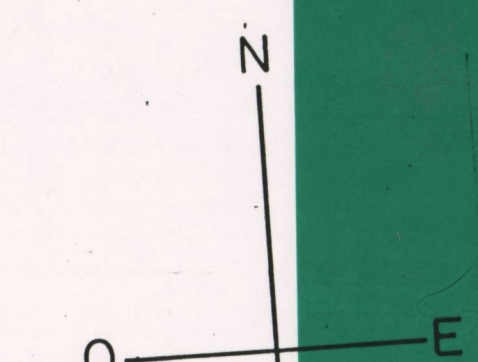
Frank DOLCI
URBANISTE FUS
Remparts 19
1400 YVERDON

Plan établi sur la base de la mensuration cadastrale

Orbe, octobre 1991

Bureau technique
DAENZER & TILLET
Ing. géomètres officiels
PECODI Ing. et SA
1500 ORBE (0241 41 01)

Mis à jour: février 1993



Echelle 1:1000

